



Carte sejour "vie privée et familiale"

Par **saraaa**, le **23/11/2008 à 22:36**

je suis d'origine marocaine; j'ai une carte de séjour d'un an renouvelable chaque année; à la préfecture on m'avait dit que j'aurai ma carte de 10 ans à mon 5^{ème} renouvellement; malheureusement la loi a changé et j'en suis à ma 8^{ème} carte et je travaille à l'éducation nationale comme EVS "employée vie scolaire" dans les écoles et quand j'ai présentée mes bulletins de paye à la préfecture pour renouveler ma carte on m'a dit qu'il faut gagner 15 000 E par an chose qui n'est pas vraie; je connais beaucoup de gens qui gagnent plus que ça et ils ont toujours des cartes d'un an; alors que dois-je faire le timbre OMI est trop cher pour des gens comme moi il est à 75 E et chaque année il faut le payer pour être renouvelé aidez-moi que dois-je faire à qui m'adresser n'est trop long et fatigant et démoralisant les attentes des rendez-vous; au total je passe plus que 6 mois avec un récépissé entre 2 rendez-vous pour pouvoir renouveler la carte; est-ce normale cette torture morale? quand est-ce que ça va changer? merci à tous